

À Montpellier, le 22 novembre 2011

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon recrute un(e) stagiaire de 6-8 mois pour le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Sujet : Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000

Structure accueillante

Le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, (CEN L-R) est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement et adhérente à la Fédération des CEN, qui agit selon 4 directions :

- L'amélioration et le partage des connaissances sur la biodiversité
- La préservation et la gestion des espaces naturels à enjeux
- L'accompagnement et l'émergence de projets de développement durable des territoires
- L'information, la formation, le transfert de connaissances et de compétences et l'animation de réseau.

Pour en savoir plus : www.cenlr.org

Depuis 2001, le Ministère de l'Écologie a confié à la Tour du Valat, dans le cadre du plan national d'action pour les zones humides (PNAZH), l'animation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Cette initiative, principalement financée par l'Onema, l'Agence de l'Eau RM&C et les DREAL, vise à promouvoir une gestion durable des lagunes en créant une interface entre gestionnaires, scientifiques et décideurs. Afin d'être au plus près du terrain et des préoccupations des acteurs des lagunes, le Pôle lagunes est animé en partenariat étroit avec le Conservatoire d'espaces naturels de Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et avec l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Pour en savoir plus : <http://www.pole-lagunes.org/>

Contexte du projet dans lequel s'intègre le stage

A l'échelle régionale, les gestionnaires de lagunes méditerranéennes ont fait remonter la difficulté d'évaluer l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000. En effet, plusieurs types de faciès sont associés à ce code ; de plus, actuellement les suivis macrophytes réalisés dans le cadre du Réseau de suivi lagunaire (RSL) ou de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) sur la lagune au sens masse d'eau de transition peuvent être utiles et complémentaires parmi les choix de critères et indicateurs à définir mais ne permettent pas à eux seuls de répondre directement à une évaluation de l'état de conservation de cet habitat à l'échelle du site. Les gestionnaires ont exprimé le besoin de disposer d'une méthode commune à ce sujet, sachant que certains ont d'ores et déjà travaillé localement sur ce sujet.

A l'échelle nationale, la démarche d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire prévue dans l'article 17 de la Directive « Habitats Faune Flore » (DHFF) est en cours pour réaliser la deuxième évaluation au niveau biogéographique (période 2007-2013). Les grands paramètres à évaluer à l'échelle

biogéographique sont définis dans le cadre communautaire. Parallèlement à cette évaluation nationale, l'article R.414-11 du Code de l'environnement - qui est la transposition dans le droit français de l'article 6.1 de la DHFF - impose d'évaluer, dans les sites du réseau Natura 2000 du territoire national, l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire des annexes I et II. Cet état doit être renseigné dans les documents d'objectifs pour chaque site Natura 2000. Dans ce cadre, les déclinaisons par type de milieu, les critères et indicateurs précis et la méthode d'évaluation à l'échelle d'un site Natura 2000 restent encore largement à définir. C'est pourquoi le Muséum national d'Histoire naturelle élabore depuis 2008 des approches méthodologiques par grands types d'habitats à l'échelle du site. Un guide a notamment été rédigé pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels marins à l'échelle d'un site Natura 2000 (Lepareur, 2011). Mais ce travail spécifie la nécessité de développer des méthodes propres aux habitats « Estuaires » et « Lagunes côtières ».

Dans ce contexte et dans le cadre du programme d'appui porté par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes aux gestionnaires, il semble opportun de synthétiser ces travaux et de contribuer à une méthode d'évaluation au niveau national des lagunes côtières pour Natura 2000, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques ainsi que sur l'expérience des gestionnaires.

Le présent projet vise à fournir un état des lieux des connaissances à l'échelle de la façade méditerranéenne de cet habitat et d'utiliser l'expérience locale pour alimenter le travail d'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site Natura 2000 mené par le MNHN.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est chargé de l'animation du projet. Le CEN L-R est maître d'ouvrage de l'opération. La Tour du Valat et l'OEC sont partenaires associés et font le relais dans leur région respective.

Le projet est suivi par les services de l'Etat (DREAL) et mené avec la collaboration et l'appui scientifique du MNHN, qui assure la rédaction et la production du guide méthodologique national.

Un groupe de travail est constitué regroupant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (CEN L-R, Tour du Valat, OEC, DREAL, MNHN, opérateurs Natura 2000, experts) qui apportent leur expertise et expérience en matière de connaissance de l'habitat Lagune côtière* et d'évaluation de son état de conservation.

Missions confiées au stagiaire

Placé(e) sous la coordination de la chargée de projet Languedoc-Roussillon du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et co-encadré(e) par le MNHN, le (ou la) stagiaire, basé au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, aura pour mission de contribuer à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150 *Lagunes côtières à l'échelle du site Natura 2000.

A ce titre, ses principales tâches seront les suivantes :

- Recensement et analyse des retours d'expérience et des questions des gestionnaires locaux (DOCOB, ...) dans l'ensemble des 3 régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. Un questionnaire sera élaboré pour réaliser l'enquête auprès des gestionnaires par voie électronique, téléphonique ou postale et pour certains par des contacts directs.
- Recensement et analyse des études en cours sur cette question, des protocoles existants (notamment issus des DOCOB) ou des travaux connexes pouvant contribuer à la réflexion (ex. programme RHOME0) dans l'ensemble des 3 régions Languedoc-

Roussillon, PACA et Corse et dans le bassin méditerranéen. L'articulation avec la DCE et le RSL sera assurée, notamment à travers l'analyse des indicateurs DCE déjà disponibles ou en cours d'étude.

- Synthèse et analyse bibliographique approfondie y compris celle issue des pays méditerranéens voisins ou de milieux et de contextes similaires.
- Appui à l'organisation, l'animation et les comptes-rendus des réunions portant sur la définition du cadre méthodologique et des grilles de critères avec le groupe de suivi.
- Organisation de la phase de terrain pour tester un jeu d'indicateurs et mise en place de protocole sur un ou plusieurs site(s) et traitement des données en lien avec le MNHN et le groupe de travail.
- Analyse, synthèse et restitution des propositions sous forme d'un rapport d'études

Profil et compétences

- Formation : Master 2 / Ingénieur ou niveau équivalent (Bac + 5) relatif aux connaissances en écologie, biologie de la conservation.
- Capacité de recherche, synthèse et analyse bibliographique indispensable
- Capacité de traitement de données (statistiques) requise
- Bonne connaissance des espèces lagunaires, de la flore et de la végétation appréciée
- Ouverture, initiative et esprit de synthèse
- Qualités rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles
- Pratique des outils informatiques courants (traitement de texte, tableurs...)
- Permis B

Conditions pratiques

Stage à pourvoir le plus tôt possible dès janvier 2012 sur une période de 6 à 8 mois basé au CEN L-R, 474, allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier.

Un ordinateur sera mis à disposition du stagiaire.

Indemnité de stage : 407 euros par mois (l'hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge)

Les frais de missions seront remboursés sur la base de dépenses réelles.

Déplacements à prévoir en Languedoc-Roussillon, occasionnels en PACA.

Envoyer CV et lettre de motivation par courriel à :

pole.lagunes.lr@cenlr.org

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Sonia Bertrand

Chargée de projets Languedoc-Roussillon

Programme Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)

Membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)

Carré Montmorency, 474 allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier

Tél: 04 67 02 21 28 / Fax: 04 67 58 42 19 / Courriel: pole.lagunes.lr@cenlr.org